

## C'est la galère pour se garer près du zoo

Éléonore Sok-Halkovich | Publié le 14 avril 2014, 07h00



**ILS ATTENDAIENT SA RÉOUVERTURE** depuis six ans et sont venus nombreux au parc zoologique de Paris, ce week-end. Une affluence que l'on constate aussi au nombre de véhicules cherchant où stationner, car il n'y a pas de parking à proximité. Gratuites, les allées du parc sont prises d'assaut. Dans le centre-ville de Saint-Mandé, tout proche, des véhicules roulent au pas, scrutant le moindre trou de souris. Les chanceux

envoient même quelqu'un réserver la place qui se libère.

« On est arrivés vers 12 h 30, pensant qu'il y aurait un battement entre les visiteurs du matin et ceux de l'après-midi, mais on a dû se garer très loin », rapporte Aurélie, une habitante des Hauts-de-Seine venue samedi au zoo. « Sans mentir, j'ai mis 45 minutes pour me garer », raconte Ahmed, qui sort tout juste du jardin zoologique avec sa femme et ses trois enfants. « Je les ai déposés d'abord pour qu'ils profitent. Ensemble dans la voiture, on se serait énervé et ça aurait gâché la visite. » Le couple a songé à venir en RER, mais le trajet depuis le Val-d'Oise aurait été bien plus long et moins pratique avec petits et poussettes.

Dans la rue Alphand, qui traverse Saint-Mandé, un groupe d'amis essonniers s'appêtant à remonter en voiture découvre la mauvaise surprise sur le pare-brise. « Il n'y avait pas une place, je me suis garé où j'ai pu, pensant qu'ils seraient tolérants, bredouille Martin. A 22 EUR l'entrée du zoo, je croyais que le parking serait compris ! Avec 35 EUR d'amende en plus, ça fait cher la sortie. En plus c'était nul », lâche-t-il, blasé. « C'est vrai qu'il y a un peu plus de voitures garées ici, constate un couple de Saint-Mandéens. Le problème, c'est le cumul zoo et Foire du Trône. Une partie du stationnement se reporte ici, mais il n'y a pas d'espace où construire un parking. On ne déplacera pas notre voiture garée dehors le week-end. »

Les élus des villes riveraines déplorent aussi l'absence de solution et de concertations sur la question. « Ce dossier n'a pas été ouvert par la ville de Paris, le zoo étant situé sur leur territoire, déplore Patrick Beaudouin, maire (UMP) de Saint-Mandé. Et l'esplanade du château de Vincennes, où l'on pouvait se garer, a été fermée il y a deux semaines. Ce week-end, la police municipale a relevé 90 infractions au stationnement. Mais quand les cars arriveront, que se passera-t-il ? » L'édile a proposé de mettre en place une navette électrique entre la porte Dorée, à Paris, et les principaux points d'intérêts du bois.

« On aurait pu réfléchir à une construction de parking en sous-sol, réagit de son côté le maire de Charenton, Jean-Marie Brétillon (UMP). Il y a une trop forte concentration d'activités, ce pauvre bois est pris d'assaut ! » Lui aussi risque de voir débarquer les visiteurs motorisés, surtout le dimanche, jour où la voie longeant le lac Daumesnil, de Charenton au zoo, est réservée aux piétons.